



BERNAY
L A V I L L E

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 20 JUIN 2023

Délibération n° 49-2023
Rapporteur : Laurence BEATRIX

Votants pour : 27
Votants contre : 0
Abstentions : 1

L'an deux-mille-vingt-trois, le vingt-juin, à dix-huit heures trente, les membres du conseil municipal se sont réunis à l'Hôtel de ville, sous la présidence de Marie-Lyne VAGNER, Maire.

Présents : Marie-Lyne VAGNER, Sara FERAUD, Mickael PEREIRA, Louis CHOAIN, Sabrina BECHET, Pascal SEJOURNE, Frédérique PARIS, Pierre JALET, Laure BONMARTEL, Jocelyn COUASNON, Valérie DIOT, Thierry JOSSE, Laurence BEATRIX, Thérèse FICHET, Ulrich SCHLUMBERGER, Pascal GRIHAULT, Sébastien LERAT, Claire PITETTE, Sandrine BOZEC, Pascal DIDTSCH, Simon JARAIE

Pouvoirs : Pierre BIBET à Marie-Lyne VAGNER, Julien LEFEVRE à Sara FERAUD, Julien VARANGLE à Mickael PEREIRA, Camille DAEL à Louis CHOAIN, Françoise ROUTIER à Sabrina BECHET, Régis ROUSSEL à Thierry JOSSE, Chantal HERVIEU à Laure BONMARTEL

Absents : Guillaume WIENER, Hugues CANTEL, Justine PIQUOT, François VANFLETEREN, Antonin PLANCHETTE

Date de la convocation : 14 juin 2023

Secrétaire de séance : Mickael PEREIRA

Objet :

APPROBATION DE LA PHASE 1 DU PROJET DE RESTAURATION DE LA BASILIQUE NOTRE DAME DE LA COUTURE

Exposé des motifs :

Parallèlement à deux opérations de travaux d'urgence (menées en 2021 et en 2023), la Ville de Bernay a engagé en 2020 un diagnostic général sur la basilique Notre-Dame de la Couture, ceci en vue d'une restauration complète de l'édifice.

Ce diagnostic, terminé en 2022, a permis d'évaluer l'état sanitaire de tous les aspects de cette église : de la maçonnerie aux charpentes, en passant par les vitraux et les peintures. Il a également permis de livrer une estimation du montant de l'ensemble des travaux à réaliser afin de redonner à la basilique toute sa superbe patrimoniale : 4 780 658 € HT.

Il est proposé de réaliser ces travaux en 5 grandes phases pluriannuelles.

En cohérence avec le diagnostic général et en accord avec la Conservation régionale des Monuments Historiques, la phase 1 sera consacrée à la restauration complète (c'est-à-dire : couverture, charpente, maçonnerie, peintures et vitraux) des espaces suivants :

- Du déambulatoire et de ses chapelles sud,
- Du déambulatoire et de ses chapelles nord,
- Du déambulatoire et de la chapelle axiale,
- De l'abside et de la tourelle latérale de la façade ouest.

Le montant total des travaux programmés dans le cadre de cette phase 1 est estimé à 980 465 € HT.

Il est proposé de réaliser ces travaux de la phase 1 selon le programme pluriannuel présenté en annexe 1.

Ce programme pluriannuel est un prévisionnel et sera susceptible d'être révisé. Il fait l'objet d'un plan de financement présenté en annexe 2 faisant appel aux subventions :

- De la Direction régionale des Affaires culturelles, à hauteur de 40 % du montant annuel,
- Du Conseil départemental de l'Eure, à hauteur de 25 % du montant annuel.

Ce programme fera également l'objet de campagnes d'appel aux dons en partenariat avec la Fondation du Patrimoine, à hauteur de 15 % du montant annuel.

Il est demandé au Conseil Municipal d'approuver le programme de la phase 1 présenté en annexe 1, et d'autoriser Madame le Maire à solliciter des aides financières nécessaires selon le plan de financement présenté en annexe 2.

Délibération :

Vu le Code général des collectivités territoriales

Vu le Code du patrimoine, et notamment ses articles R. 621-65 et R. 621-22,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide

Jocelyn COUASNON s'abstient

- **D'APPROUVER** le programme de la phase 1 des travaux de restauration de la basilique Notre-Dame-de-la-Couture,
- **D'AUTORISER** Madame le Maire à solliciter des aides financières,
- **D'AUTORISER** Madame le Maire à procéder à la signature de tout document s'y rapportant.

Pour copie certifiée conforme

signé électroniquement le 21/06/2023,
par VAGNER Marie-Lyne, Maire



ANNEXE 1 - PROGRAMME

Restauration de la basilique Notre Dame de la
Couture
PHASE 1 - le Chevet
PROGRAMME

	Tranche 1 continue - fin 2023 à début 2025			
	Phase 1	Phase 2	Phase 3	Tranche 2
	Abside	Déambulatoire Nord	Déambulatoire Sud	Chapelle d'axe et Tourelle Ouest
Installations communes de chantier				
Constat d'huissier	700,00 €			700,00 €
Panneau de Chantier	600,00 €			
Branchement électricité	1260,00 €	1 440,00 €	760,00 €	1 780,00 €
Branchement eau	810,00 €	840,00 €	410,00 €	1 220,00 €
Locaux de chantier	2650,00 €	7 200,00 €	2250,00 €	4 900,00 €
Clôture de chantier	1500,00 €	3 045,00 €	1200,00 €	1 500,00 €
Protection des sols	2750,00 €		500,00 €	1 500,00 €
Zone de stockage	3000,00 €		500,00 €	2 500,00 €
TOTAL Installations communes	13270,00 €	12 525,00 €	5620,00 €	14 100,00 €
Installations spécifiques de chantier				
Échafaudage de pied	32691,44 €	21 474,80 €	17930,44 €	28 800,00 €
Sapine	1365,00 €	2 050,00 €	1065,00 €	5 154,00 €
Escalier	1210,00 €	1 200,00 €	960,00 €	5 629,00 €
Filets	1000,00 €	1 150,00 €	1000,00 €	3 100,00 €
Parapluie	- €	27 600,00 €	15697,50 €	15 697,50 €
Protection des vitraux	3500,00 €	- €	- €	1 200,00 €

TOTAL installations spécifiques	39766,44 €	53 474,80 €	36652,94 €	59 580,50 €
Maçonnerie Ext. Déambulatoire et chapelles Sud	- €	- €	36325,00 €	- €
Déambulatoire et chapelles nord	- €	38 382,00 €	- €	- €
Abside Déambulatoire et chapelle d'axe	73709,50 €	- €	- €	- €
Tourelle ouest	- €	- €	- €	66 863,00 €
TOTAL Maçonnerie	73709,50 €	38 382,00 €	36325,00 €	89 648,50 €
Charpente Déambulatoire et chapelles sud	- €	- €	54361,00 €	- €
Déambulatoire et chapelles Nord	- €	56 722,00 €	- €	- €
Déambulatoire et chapelle axiale	- €	- €	- €	27 485,00 €
Tourelle Ouest	- €	- €	- €	13 622,55 €
TOTAL Charpente	- €	56 722,00 €	54361,00 €	41 107,55 €
Couverture Déambulatoire et chapelles sud	- €	- €	57154,80 €	- €
Déambulatoire et chapelles nord	- €	62 658,00 €	- €	- €
Déambulatoire et chapelle axiale	- €	- €	- €	67 804,00 €
Chœur	15682,00 €	- €	- €	- €
Tourelle Ouest	- €	- €	- €	22 782,00 €
TOTAL Couverture	15682,00 €	62 658,00 €	57154,80 €	90 586,00 €
Menuiserie				2 000,00 €
Ferronnerie				3 750,00 €

Vitraux				
Baie 0				28 290,00 €
Baie 1				26 760,00 €
Baie 2				26 760,00 €
Baie 3		45 279,00 €		
Baie 4			46 779,00 €	
Baie 5		46 779,00 €		
Baie 6			34 169,50 €	
Baie 100	29 223,75 €			
Baie 101	26 423,75 €			
Baie 102	26 623,75 €			
Baie 103	26 823,75 €			
Baie 104	26 623,75 €			
TOTAL Vitrail	135 718,75 €	92 058,00 €	80 948,50 €	81 810,00 €
Electricité	- €	4 000,00 €	4 000,00 €	3 000,00 €

Tranche 1 continue - fin 2023 à début 2025					
	Phase 1	Phase 2	Phase 3	Tranche 2	TOTAL
	Abside	Déambulatoire Nord	Déambulatoire Sud	Chapelle d'axe et Tourelle Ouest	
TOTAL HT	278 146,69 €	319 819,80 €	275 062,24 €	385 582,55 €	980 464,59 €
TVA 20%	55 629,34 €	63 963,96 €	55 012,45 €	77 116,51 €	196 092,92 €
TOTAL TTC	333 776,03 €	383 783,76 €	330 074,69 €	462 699,06 €	1 176 557,51 €

ANNEXE 2 – PLAN DE FINANCEMENT

	Tranche 1 Phase 1 Abside	Tranche 1 Phase 2 Déambulateur Nord	Tranche 1 Phase 3 Déambulateur Sud	Tranche 2 Chapelle d'axe et Tourelle Ouest
	278 146 € HT	319 819 € HT	275 062 € HT	385 582 € HT
Ville de Bernay 20 %	55 630 €	63 964 €	55 012 €	77 116 €
DRAC 40 %	111 258 €	127 927 €	110 025 €	154 233 €
Conseil Départemental 25 %	69 536 €	79 955 €	68 766 €	96 395 €
Mécénat participatif / Fondation du Patrimoine 15 %	41 722 €	47 973 €	41 259 €	57 838 €